

10

RECOMMANDATIONS à retenir pour se préparer à une **ÉVACUATION** ou un **CONFINEMENT**



ENREGISTREMENT :

Enregistrez-vous auprès de votre commune et sur les sites institutionnels pour recevoir les alertes et avertissements sur les risques.



VIGILANCE :

Restez à l'écoute et respectez les consignes des autorités.



ANTICIPATION :

Préparez votre plan familial de mise en sûreté (PFMS) et un plan d'évacuation et de confinement de votre domicile.



COMMUNICATION :

Elaborez et testez le plan de communication familial afin de rester toujours en contact.



URGENCE :

Préparez votre kit d'urgence familial et maintenez-le à jour.



ADMINISTRATIF :

Protégez vos documents personnels importants et vos contrats d'assurance.



TERRITOIRE :

Soyez préparé à tout risque quelle que soit sa nature (climatique, terrestre, technologique).



ITINÉRAIRE :

Identifiez les routes et lieux d'évacuation de votre commune notamment via le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs).



OPÉRATIONNALITÉ :

Entraînez-vous à des exercices d'urgences avec votre famille et vos voisins.



NÉCESSITÉ :

le jour J, soyez prêt à quitter les lieux rapidement et sans hésiter.



i INFORMEZ-VOUS

- Renseignez-vous à l'avance sur les risques auxquels vous et votre commune êtes exposés : consultez votre mairie et les documents d'information et de prévention existants sur les différents dangers (inondations, tempêtes, séismes, feux de forêts, etc...).
- Téléchargez sur tous les téléphones portables les applications existantes pour obtenir des informations de prévention et d'alerte sur les risques.
- Prenez connaissance des plans d'évacuation des endroits où les membres de votre famille vont régulièrement, tels que les lieux de travail, les écoles et les trajets du quotidien.
- Vérifiez que les garanties d'assurance de votre habitation sont adaptées à votre situation vis-à-vis des risques auxquels elle est exposée.



VOTRE FOYER EN ACTION

- Soyez prêt à toute situation en protégeant vos documents et objets de valeur.
- Assurez-vous que votre famille dispose d'un plan d'évacuation familial ou de confinement.
- Préparez une liste contrôle pour vous aider à préparer vos documents.
- Equipez-vous de matériels de protection pour votre famille (masques, gants, etc...).
- Préparez des kits d'urgence (maison, voiture, etc...) en vous aidant notamment des fiches conseils gouvernementales.
- Planifiez un itinéraire d'évacuation pour vous réfugier loin de la zone à risque et 2 autres itinéraires alternatifs dans le cas où la première route soit fermée ou menacée.
- Créez votre plan de communication d'urgence familial afin de maintenir les contacts entre les membres de votre famille en cas d'évacuation ou de confinement.
- Pratiquez souvent et avec tous les habitants de votre maison les itinéraires d'évacuation et les procédures de confinement afin de vous y préparer.
- Entraînez-vous à évacuer vos animaux et animaux de compagnie, y compris en faisant fonctionner les remorques et autres véhicules nécessaires pour les transporter.
- Répertoriez les organes de coupures des énergies (eau, électricité, gaz).
- Prenez l'habitude de garder le réservoir d'essence dans les véhicules au moins à moitié plein.

La crise s'annonce...

- Aidez à l'évacuation de vos amis ou vos voisins, notamment pour les personnes fragiles et à mobilité réduite.
- Mettez en action votre plan de communication familial.
- Reculez les véhicules dans votre garage ou garez-les dans un espace ouvert face au sens de la fuite.
- Rechargez tous les téléphones portables en prévision d'une panne de courant.
- Anticipez l'évacuation si vous êtes inquiet. L'évacuation peut prendre plus de temps que vous ne le pensez en raison d'une circulation plus dense, d'une visibilité réduite, ou si vous avez de jeunes enfants, des animaux domestiques, ou si vous avez des difficultés physiques.
- Evacuez rapidement dès que vous en recevez l'ordre.
- Ne partez pas avec des remorques ou de gros véhicules surtout si vous n'êtes pas familier avec leur fonctionnement. Un véhicule en panne ou abandonné rend difficile le départ des autres et l'accès des premiers intervenants sur la zone.
- Continuez de rester à l'écoute des instructions d'évacuation supplémentaires.



15

RECOMMANDATIONS pour faire face **APRÈS** une **CATASTROPHE**



Portez assistance aux personnes blessées.



Organisez la récupération de vos enfants et votre itinéraire d'évacuation si la consigne a été donnée par les autorités.



Signalez aux services compétents les dégâts constatés aux structures et réseaux.



Tenez-vous à l'écart des zones endommagées.



Conservez votre calme et prenez le temps d'analyser la situation.



Assistez les personnes âgées ou en situation de handicap.



Tenez-vous informé de l'évolution de la situation.



Avertissez vos proches et contacts désignés dès que vous êtes en sécurité.



Sollicitez de l'aide si besoin auprès des équipes d'intervention ou de votre mairie.



Travaillez à la constitution de réserves d'eau et de nourriture.



Respectez les consignes de sécurité énoncées par les autorités.



Organisez la prise en charge de vos animaux de compagnie.



Protégez-vous en portant un équipement adapté pour éviter de vous blesser.



Hierarchisez les dégâts afin de prendre les mesures urgentes et de première nécessité.



Evaluez les dommages occasionnés à vos biens.

Toutes les situations ne sont pas identiques, toutefois les recommandations suivantes s'appliquent à de nombreuses crises :



25 POINTS REPÈRES en pratique

- Gardez toujours votre calme.
- Vérifiez si vous, vos proches ou voisins êtes blessés.
- Aidez vos voisins, en particulier les personnes âgées ou handicapées qui ont besoin d'assistance.
- Prodiguez les premiers soins aux personnes blessées.
- Suivez les consignes de sécurité.
- Informez vos contacts désignés dès que vous êtes en sécurité.
- Si la consigne a été donnée, allez chercher vos enfants à l'école ou au point de rendez-vous indiqué.
- Privilégiez les SMS ou les médias sociaux pour contacter votre famille et vos amis.
- N'utilisez le téléphone que pour signaler une urgence ; ne saturez pas les lignes pour les services d'urgence.
- Ne retournez pas à votre domicile tant qu'on ne vous a pas autorisé à le faire en toute sécurité.
- Au moyen de la radio à piles de votre trousse d'urgence, écoutez l'information et les instructions fournies par les autorités.
- Occupez-vous d'abord des situations urgentes et demandez de l'aide si nécessaire.
- Confinez les animaux de compagnie ou mettez-les à l'abri.
- Portez des équipements de protection (chaussures, vêtements...) pour éviter de vous blesser sur des débris.
- Restez à l'écart des endroits ayant subi des dommages.
- Signalez aux autorités les dommages constatés sur les infrastructures et les conduites principales.
- Si vous êtes à l'intérieur, vérifiez si la structure de votre habitation n'a pas subi de dommage. Dans le cas contraire, sortez de votre habitation.
- N'allumez pas de lumière, ne provoquez aucune étincelle jusqu'à ce que vous soyez certain qu'il n'y a pas de fuite de gaz ni de déversement de produits inflammables. Utilisez de préférence la lampe de poche de votre kit d'urgence.
- Ne rouvrez pas le gaz si vous l'aviez coupé. Cette opération doit être réalisée par un technicien compétent.
- Si vous êtes dans un immeuble, suivez les panneaux d'évacuation et n'utilisez pas l'ascenseur pour vous préserver d'une panne générale d'électricité.
- N'approchez pas des lignes électriques au sol ou pendantes. Les lignes au sol peuvent déclencher des incendies et elles transportent suffisamment d'énergie pour causer des blessures.
- Si vous disposez de l'eau courante, faites des réserves dans l'éventualité de coupures de l'alimentation.
- Si le courant a été coupé pendant plusieurs heures, vérifiez les aliments dans le réfrigérateur et le congélateur avant de les consommer.
- Documentez les dommages matériels à l'aide de photographies (en évitant les zones dangereuses). Faites un inventaire et contactez votre compagnie d'assurance pour obtenir une assistance.
- Ne négligez pas l'impact traumatique de l'évènement : contactez votre mairie ou un professionnel de santé si vous ressentez le besoin d'un soutien psychologique.